



# La discipline des enfants de l'alliance

1. La nature de la discipline
2. La place des enfants de l'alliance dans l'Église
3. Les buts de la discipline
4. Les motifs de la discipline
5. La norme de la discipline
6. Les moyens de la discipline
7. Les étapes de la discipline ecclésiale (voir Mt 18.15-20)
8. Les vœux solennels et la discipline (voir les liturgies appropriées)
9. Les responsables de la discipline des enfants de l'alliance
10. Les particularités de la discipline des enfants de l'alliance
11. La nécessité de développer une bonne coopération et une vision commune
12. Marchons de progrès en progrès

« Allez, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (Mt 28:19-20).

## 1. La nature de la discipline

- a. Le mot « discipline » a souvent un sens *péjoratif*, car il fait surtout penser à la correction.
- b. La discipline, au sens large, est requise de tout *disciple* de Jésus-Christ, qui a dit : « Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions » (Mt 11.29).
- c. Le Seigneur enseigne aux membres de son corps à prendre soin les uns des autres, à porter les fardeaux les uns des autres, afin d'obéir à la loi du Christ (1 Co 12.25; Ga 6.1-5).
- d. La discipline contient un aspect à la fois *positif* (enseigner, encourager, conseiller, convaincre, instruire, consoler, pardonner, accueillir, soutenir) et *négatif* (avertir, corriger, redresser, réprimander, exclure). (Rm 15.5-7,14; 2 Co 2.7; Col 3.16; 1 Th 4.18; 5.12-14; 2 Tm 3.16; 4.2; Tt 3.10; Hé 3.13; 10.24-25; Jc 5.16).
- e. La discipline des membres de l'Église comporte des dimensions à la fois *personnelle* (veiller sur soi), *mutuelle* (entre frères et sœurs) et *officielle* (par le conseil des anciens).
- f. Une saine discipline sera exercée *dans l'amour*, avec douceur, patience, affection, bonté (Rm 12.9-10; 15.14; 2 Co 2.8; Ga 6.1; 1 Th 5.14; 2 Tm 2.24-26; 4.2).

## 2. La place des enfants de l'alliance dans l'Église

- a. Ils font partie de l'alliance de Dieu et sont *membres* de l'Église du Seigneur, par la volonté souveraine de Dieu qui a déclaré : « J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi » (Gn 17.7; voir Heidelberg, Q&R 74).

- b. Ils sont *saints*, même si un seul parent est croyant, contrairement aux enfants des non-croyants qui sont païens (1 Co 7.14).
- c. Ils sont au bénéfice des mêmes *promesses de grâce* en Jésus-Christ (Ac 2.39) : promesse d'être adoptés par le Père, purifiés par le Fils et régénérés par l'Esprit.
- d. Ils ont l'obligation d'*honorer leurs parents*, selon la 5<sup>e</sup> parole de l'alliance (Ex 20.12; Ép 6.1-3; 1 Tm 5.14), ce qui inclut, par extension, toute autorité établie par Dieu (Église, Hé 13.17; 1 Pi 5.5; gouvernement, Rm 13.1-7) ou dérivée des parents (école).
- e. Leur *baptême* est un signe et un sceau des magnifiques promesses de Dieu à leur égard, en même temps qu'un appel à répondre à la grâce de Dieu avec foi et obéissance.
- f. Ils sont appelés à *professer leur foi publiquement*, à s'engager à servir le Seigneur dans son Église et à *participer à la sainte Cène*, en réponse aux promesses signifiées et scellées à leur baptême (1 Tm 6.12).
- g. La place des enfants des croyants dans l'Église n'est pas basée sur l'incertitude de leur *élection* éternelle (sont-ils élus ou non?), ni sur l'incertitude de leur *régénération* (sont-ils nés de nouveau ou non?), mais sur *la certitude de l'alliance* historique de Dieu avec son peuple (ils ont réellement part à l'alliance, ils sont au bénéfice des riches *promesses* du Seigneur et sont tenus de garder ses saints *commandements*).

### 3. Les buts de la discipline

- a. *Le bien et le salut de la personne*, qui pourra être gagnée par l'exhortation (Pr 29.15,17; Mt 18.15; 2 Co 2.5-8; Hé 12.10-11; Jc 5.19-20).
- b. *La pureté et l'unité de l'Église*, qui a besoin d'être préservée des divisions et de l'influence des mauvais exemples (Dt 21.21; Rm 16.17-19; 1 Co 5.2,6-7; Tt 3.10).
- c. *La gloire de Dieu*, afin que son nom ne soit pas blasphémé, mais honoré parmi nous (Éz 36.20-28; Rm 2.23-24; 1 Co 10.31; 2 Th 1.11-12; 1 Tm 6.1; 1 Pi 4.11).

### 4. Les motifs de la discipline

- a. *L'amour du prochain*, dont nous avons l'intérêt à cœur, même s'il y a le risque de voir notre amour rejeté (2 Co 2.5-8; Hé 12.10).
- b. *L'exhortation de l'Église*, qui est appelée à vivre dans la crainte du Seigneur et à avoir une foi saine (Dt 13.12; Ga 2.11,14; 1 Tm 5.20; Tt 1.13).
- c. *Le service de Dieu*, par une obéissance confiante dans sa Parole, en reconnaissant que les moyens qu'il donne pour édifier et discipliner sont bons et servent leurs buts.

### 5. La norme de la discipline

- a. Employer *toute l'Écriture sainte*, utile pour enseigner, convaincre, redresser, éduquer, afin qu'elle rende nos enfants sages à salut et les amène à maturité (2 Tm 3.14-17).
- b. Enseigner à nos enfants *les commandements* et *les promesses* de Dieu (Dt 6.1-7).

- c. Ordonner à nos enfants et à nos familles de *garder la voie de l'Éternel* en pratiquant la justice et le droit (Gn 18.19).
- d. Demander à nos enfants *l'obéissance à leurs parents*, selon le Seigneur, sans toutefois les irriter ou les décourager (Ép 6.1-4; Col 3.20-21).
- e. Enseigner aux baptisés à garder *tout ce que le Seigneur Jésus a prescrit* (Mt 28.19-20).
- f. Défendre et promouvoir la saine *doctrine* (foi) aussi bien que la *conduite* juste et pieuse (vie) (Ac 2.42; Rm 6.17; Ép 4.14; 1 Tm 1.3,9-11; 4.6; 6.3; Tt 1.9; 2.1; 2.10; Ép 5.15; 2 Th 3.6; 1 Pi 1.15; 2.12; voir Heidelberg Q&R 82 et 85).
- g. Grandir en *sagesse*, en *stature* et en *grâce*, à l'image de Jésus-Christ (Lc 2.40,52).

## 6. Les moyens de la discipline

- a. *La prédication* par laquelle l'Église est instruite, exhortée, encouragée, consolée.
- b. *Les sacrements* qui confirment et manifestent visiblement les promesses de Dieu.
- c. *L'éducation quotidienne* par les parents qui profiteront de toute occasion (Dt 6.7).
- d. *La correction physique* raisonnable par les parents (Pr 19.18; 22.15; 23.13-14).
- e. *L'instruction catéchétique* qui enseigne et prépare les jeunes à professer leur foi.
- f. *Le culte familial* où nos enfants goûteront à une communion vivante avec Dieu.
- g. *La communion fraternelle* où ils apprendront à vivre et servir dans le corps du Christ.
- h. *L'exhortation mutuelle* par laquelle ils apprendront à exercer leurs responsabilités.
- i. *Les visites pastorales* par lesquelles des besoins spécifiques des jeunes ou des parents seront satisfaits.
- j. *La discipline ecclésiale officielle* qui peut aussi s'appliquer aux jeunes adultes.  
(AT : Ex 21.15,17; Dt 13.7-12; 21.18-21; NT : Mt 18.15-20; 2 Th 3.14-15).

## 7. Les étapes de la discipline ecclésiale (voir Mt 18.15-20)

- a. *La discipline mutuelle* :
  - Aller voir seul à seul son frère qui a péché.
  - S'il ne démontre pas de signe de repentance, l'exhorter encore en prenant avec soi un ou deux frères à témoin.
- b. *La discipline officielle* :
  - Informer le conseil des anciens qui fera une enquête sérieuse.
  - Les anciens feront des exhortations patientes et répétées dans le but de gagner le frère qui persiste dans son péché.
  - Les anciens interdiront la Cène au membre communiant.
- c. *L'excommunication* :
  - L'Église sera informée par une annonce publique afin qu'elle puisse prier pour le frère et l'exhorter.

- S'il n'y a aucun signe de repentance après de nombreux avertissements, l'excommunication sera prononcée.
- d. *La restauration* :
- La confession du péché sera acceptée avec joie par les anciens si la personne démontre des fruits de sa repentance.
  - Si la personne repentante a été excommuniée, elle sera publiquement réadmise dans la communion de l'Église.

## 8. Les vœux solennels et la discipline (voir les liturgies appropriées)

- a. La discipline des enfants de l'alliance se fait dans le contexte *des promesses et des commandements du Seigneur* dans son alliance avec nous et nos enfants, mais aussi dans le contexte de la réponse de l'Église à ces promesses et à ces commandements.
- b. Lors du *baptême* de leurs enfants, les parents ont promis d'éduquer leurs enfants dans la foi, les instruire, les guider et les corriger dans le Seigneur du mieux qu'ils peuvent.
- c. Lors de leur *profession de foi publique*, les membres communiants ont promis d'aimer et de servir leurs frères et sœurs dans cette Église, incluant les enfants de l'alliance (membres baptisés).
- d. Lors de leur *ordination*, les pasteurs, les anciens et les diacres ont promis de prendre soin de tout le troupeau du Christ, incluant les enfants de l'alliance (membres baptisés).

## 9. Les responsables de la discipline des enfants de l'alliance

- a. *Les parents* sont les premiers responsables devant Dieu de l'éducation et de la correction de leurs enfants (Dt 6.1-7; Ép 6.1-4; Col 3.20-21; 1 Tm 3.4; Tt 1.6). Le Seigneur se plaît à se servir des parents pour éduquer les enfants qu'il nous confie. Les parents reçoivent du Seigneur la tâche d'enseigner à leurs enfants quelle est leur identité ainsi que les promesses et les obligations de son alliance.
- b. *Tous les membres de l'Église* ont la responsabilité d'encourager, exhorter, reprendre leurs frères et sœurs, incluant les parents et les enfants de l'Église, en veillant toutefois à ne pas usurper l'autorité parentale. En même temps, les parents ne peuvent pas dire : « La façon dont j'éleve mes enfants ne vous regarde pas », car nous sommes membres les uns des autres dans un même corps (1 Co 12.21,25-27).
- c. *Les pasteurs, anciens et diacres* ont la responsabilité de prendre soin de « *tout le troupeau* », incluant les petits agneaux (Mt 28.19-20; Jn 21.15-17; Ac 20.28; Ép 4.11-12; 1 Pi 5.1-5). Ils doivent s'assurer que les parents comprennent l'identité des enfants que Dieu leur confie et qu'ils sont fidèles à leurs promesses d'éduquer leurs enfants selon la Parole de Dieu. Ils veilleront à ce que les jeunes prennent part à la vie de l'Église, reçoivent une bonne instruction catéchétique, aient des visites pastorales, etc.

## 10. Les particularités de la discipline des enfants de l'alliance

- a. Les enfants de l'alliance étant *sous la responsabilité de leurs parents* jusqu'à l'âge adulte, ce sont d'abord les parents qui auront besoin d'être encouragés, enseignés, exhortés ou même réprimandés par leurs frères et sœurs chrétiens et par le conseil des anciens.
- b. Les enfants de l'alliance qui *n'ont pas encore été admis à la sainte Cène* ne peuvent par conséquent en être exclus dans les étapes de la discipline de l'Église.
- c. Il faudra tenir compte que les enfants de l'alliance qui *n'ont pas encore professé publiquement leur foi* n'ont pas fait la promesse de se soumettre à la discipline de l'Église. Nous ne pouvons pas leur dire « vous avez promis, par conséquent... », mais nous pouvons et devons leur dire « votre Dieu vous a promis... et vous demande..., par conséquent... »

## 11. La nécessité de développer une bonne coopération et une vision commune

- a. Le Seigneur nous demande d'avoir un même sentiment, *un même amour*, une même pensée, avec humilité, douceur et patience (Rm 15.5-6; Ph 2.23; Ép 4.1-3).
- b. *L'unité* du corps du Christ est appelée à se manifester en ce qui touche *la foi* (doctrine) et *la vie* (conduite).
- c. *La diversité* de pensées dans l'Église peut être saine et stimulante dans la recherche de la volonté de Dieu (Pr 27.17 : « *le fer aiguise le fer...* »). En même temps, le manque d'unité attriste le Seigneur et risque de compromettre notre mission de « *faire de toutes les nations des disciples* », à commencer par les enfants de l'alliance.
- d. Il est important de développer une bonne *coopération* et une vision commune à *tous les niveaux* impliqués dans la discipline des enfants de l'alliance : entre les deux parents, au sein des membres de l'Église, entre les parents et le conseil local, d'une Église locale à l'autre.

## 12. Marchons de progrès en progrès

Voici quelques exemples de sujets à réfléchir :

- a. L'identité de nos enfants et de nos jeunes, saints, mis à part, membres du peuple de Dieu.
- b. Les bénédictions du culte familial : la lecture de la Bible, la prière et le chant en famille.
- c. La lecture personnelle de la Bible et la vie de prière de nos enfants et de nos jeunes.
- d. L'amour de nos jeunes pour l'Église et leur désir de développer leurs dons.
- e. Le choix judicieux des écoles et des professeurs à qui nous confions nos enfants.
- f. L'honneur dû aux parents et le respect du 5<sup>e</sup> commandement.
- g. La sagesse et le discernement dans nos choix culturels : lectures, émissions, films, musique, internet, jeux, loisirs.
- h. La manière de sanctifier le jour du repos et le respect du 4<sup>e</sup> commandement.
- i. La communication entre les jeunes et les adultes, en famille et dans l'Église.
- j. La participation à l'enseignement catéchétique et la préparation des devoirs.
- k. L'importance de l'engagement public, les étapes pour y parvenir et le 3<sup>e</sup> commandement.

- l. Le désir et l'importance de participer un jour à la sainte Cène.
- m. La lecture de bons livres chrétiens.
- n. La recherche de sa vocation dans le choix d'études et de carrière pour la gloire de Dieu.
- o. L'éducation sexuelle, la préparation au mariage et le respect du 7<sup>e</sup> commandement.
- p. La fréquentation avec des non-chrétiens et les avertissements contre les dieux étrangers.
- q. La fréquentation avec des chrétiens d'autres confessions et l'unité dans la foi.
- r. La profession de foi avant le mariage et le 1<sup>er</sup> commandement.
- s. Le transfert dans une autre Église réformée ou dans une Église d'une autre confession.

---

**Paulin Bédard**, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))